



## convocation pendant les congés

Par **carole nikita**, le **03/08/2012** à **18:21**

bjr

mon employeur a eu vent de mon désir de quitter la société pour aller travailler chez un concurrent.

mon supérieur hiérarchique m'a appelé cet après midi pour me convoquer a un entretien lundi, or je suis en congés à partir de ce soir et en route pour le sud de la france ou je resterai pendant 3 semaines

qu'est ce que je risque si je ne répons pas à cette convocation?

mon employeur a-t'il le droit de procéder de la sorte?

merci pour votre aide !

Par **P.M.**, le **03/08/2012** à **19:09**

Bonjour,

Tant que cette convocation n'a rien d'officiel, vous n'êtes pas forcée d'y répondre, vous pourriez faire part à l'employeur que vous vous tiendrez à sa disposition à votre retour...